ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DIAMOND

➢ Description du dispositif

Le système DIAMOND est une microstation à culture libre. Constitué d'une seule cuve, il comprend :

- un compartiment comprenant le réacteur biologique (traitement des effluents grâce à l'apport d'oxygène),
- un compartiment de clarification.

Les boues et matières solides à évacuer sont stockées dans le réacteur biologique.

➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou panne.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le guide utilisateur qui vous a été remis par votre installateur.

Vidange des boues →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 30% du volume utile dans le réacteur biologique**, environ tous les 4 mois (capacité 5 EH) ou 2-3 mois (capacités 10, 15 et 20 EH). LAISSER 15% DE LIQUIDE DANS LA MICROSTATION APRES LA VIDANGE.**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien.
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

Une installation non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules dans le rejet (mauvaise qualité du rejet) et un colmatage prématuré du système d'évacuation des effluents.

Entretien et maintenance de la filière →

- **Toutes les semaines :** vérifier que le surpresseur est en service.

Chaque année : le surpresseur et le boîtier, le clarificateur et la chambre d'échantillonnage doivent être vérifiés et entretenus.

- Remplacement de pièces d'usure à prévoir : kit surpresseur (environ tous les 3 ans), surpresseur (~ 7,5 ans), diffuseur d'air (~ 10 ans), boîtier d'alarme (~ 10 ans).

SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (COUT : 150 A 200 €/ AN). Contrat de maintenance recommandé.

➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement ou une panne. **Un contrat annuel d'entretien et de maintenance est recommandé.**

Vérifiez le bon écoulement des effluents, l'absence d'eaux stagnantes et le bon fonctionnement du bullage dans le réacteur. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement.

Pour vous aider :

↳ Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.

↳ Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT

CARNET D'ENTRETIEN

Vidange des boues

Date de la vidange	Prestataire

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

Entretien du système

Date de l'intervention	Opérations effectuées

Observations

……
……
……
……
……